

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

*Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP*

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune de CULOZ-BEON (01), d'un terrain d'une surface de 49 925 m<sup>2</sup> environ comprenant, en rive droite du Rhône, entre les points kilométriques (PK) 136.15 et 136.70, lieux-dits « La drague » et « L'île » dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan et la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

**Utilisation actuelle des lieux :**

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont occupés dans le cadre d'un titre d'occupation délivré par CNR expirant à la date du 31/12/2028.

**Disponibilité des lieux :**

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au **01/01/2029**.

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 13/07/2026 à 17h est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence n°6007 :

- [cnr.belley@cnr.tm.fr](mailto:cnr.belley@cnr.tm.fr),
- OU Direction des Territoires Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs 01300 BELLEY.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.



